

Concept de base pour le sport de golf Phase 15

Etat au 20.12.2021, Version 1.3
Valable dès le 20.12.2021

Epalinges, 20 décembre 2021

1. Situation de départ

L'ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie COVID-19 en situation particulière du 23 juin 2021, avec ses dernières modifications du **20 décembre 2021**, est applicable.

Lien : <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2021/379/fr>

Les règles de bases suivantes s'appliquent:

1. Réduire les contacts, aérer régulièrement les espaces intérieurs.
2. Maintenir la distance et appliquer les mesures d'hygiène.
3. Les installations de golf, les installations d'entraînement, les greens d'entraînement et les driving range sont ouverts.
4. Le masque doit être porté dans le Clubhouse, le secrétariat, les vestiaires, les toilettes et le local à chariots, selon Art. 6. al. 1.
5. L'accès à l'intérieur du restaurant doit être limité selon la règle 2G. Le port du masque est obligatoire et les consommations doivent être prises assis. La règle 2G+ peut être mise en œuvre.
6. L'accès aux espaces extérieurs du restaurant peut être soumis à la règle 3G ou des mesures plus strictes. En l'absence de restrictions, une distance suffisante ou des barrières efficaces doivent être instaurées entre les groupes de clients.
7. Le port du masque est obligatoire dans le pro-shop.
8. La règle 2G doit être appliquée lors d'événements avec maximum 300 personnes (p. ex. remise des prix, assemblée du club).
9. Dans les installations Indoor, la règle 2G et le port du masque doivent être appliqués. Il est possible d'appliquer la règle 2G+ sans port du masque pour tous.
10. Pour les collaborateurs, le télétravail est obligatoire. Où cela n'est pas possible, une obligation générale du port du masque s'applique à tous les collaborateurs travaillant dans des locaux intérieurs où se trouvent plus d'une personne, et ce indépendamment du fait qu'ils disposent ou non d'un certificat. Pour d'autres recommandations, consulter l'aide-mémoire pour les employeurs – Protection de la santé au travail – CORONAVIRUS (COVID-19), voir lien sous chiffres 4.17.

Définitions :

3G:	Vacciné/Guéri/Testé	(Geimpfte/Genesene/Getestete)
2G:	Vacciné/Guéri	(Geimpfte/Genesene)
2G+:	Vacciné/Guéri durant les 4 derniers mois ou	
	Vacciné/Guéri plus testé négativement	

La responsabilité de la gestion de la pandémie est encore du ressort des Cantons. IMPORTANT : les Clubs doivent prendre en compte les instructions des Cantons, en plus de celles de la Confédération.

2. Formulations

- **Les formulations «doit»:** sont prescrites par le Conseil fédéral et sont contraignantes.
- **Les formulations «devrait»:** sont des fortes recommandations de Swiss Golf.

3. Responsabilité de la mise en œuvre

Lors de l'élaboration de votre concept de protection individuel, merci de tenir compte des concepts de base suivants en plus des directives fédérales et cantonales actuellement en vigueur:

- **Pour le Sport de golf:** le présent concept de base de «Swiss Golf».
- **Pour le Restaurant:** le concept de base actuellement en vigueur de «GastroSuisse».
- **Pour le Proshop:** le concept de base actuellement en vigueur du «Commerce de détail».

Responsabilité des clubs de golf et des exploitants de parcours, ainsi que des exploitants d'installations Pitch & Putt, Driving Range et Indoor

Le comité ou la direction doit assumer la responsabilité de l'élaboration, de la communication, de la mise en œuvre, du respect et du contrôle de leur «Concept de protection» respectif. Ils doivent désigner un responsable COVID-19.

Responsabilité du golfeur

Le golfeur doit prendre la responsabilité du respect des directives du «Concept de protection» respectif. Il s'engage à s'y conformer lors de la réservation.

Responsabilité du professeur de golf

Le professeur de golf doit prendre la responsabilité du respect des directives du «Concept de protection» respectif pour lui-même et pour son élève. Il s'engage à s'y conformer lors de la réservation.

Responsabilité des Coaches, Moniteurs J+S, Junior Captains, autres entraîneurs

Les Coaches, Moniteurs J+S, Junior Captains et autres entraîneurs doivent prendre la responsabilité du respect des directives du «Concept de protection» respectif. Ils s'engagent à s'y conformer lors de la réservation.

Swiss Golf compte sur la responsabilité personnelle et la solidarité de tous.

4. Responsabilité des membres de Swiss Golf (Clubs de golf, PGO et Associations affiliées)

4.1. Pour l'utilisation du parcours et des installations de golf

- L'ensemble des installations peut rester ouvert sous observation des directives du Conseil fédéral actuellement en vigueur et des détails figurant aux points 4.10. à 4.13.

4.2. Pour l'exploitation du jeu

- La traçabilité sur les installations de golf n'est pas nécessaire.
- S'il y a un risque d'orage, le jeu doit être arrêté au plus vite.

4.3. Pour les tournois

- Les tournois en plein air sont autorisés avec un maximum de 300 personnes (participants et visiteurs).
- **Pour les distributions de prix à l'intérieur, la règle des 2G doit être appliquée et le port du masque est obligatoire.**
- Pas de restrictions d'accès pour les distributions de prix en plein air jusqu'à 300 personnes.

4.4. Pour les grands tournois

- Les grands tournois se déroulent sous le respect de concepts de protection spécifiques.

4.5. Pour les cartes EDS

- Les cartes EDS sont autorisées dans le respect du règlement de Swiss Golf.

4.6. Pour le secrétariat

- L'affiche de l'OFSP «La Confédération renforce les mesures contre le coronavirus» devrait être affichée (download : [homepage OFSP](#)).
- Des désinfectants devraient être placés à l'entrée et des masques devraient être mis à disposition.
- Le port du masque est obligatoire pour les personnes âgées de 12 ans et plus.
- **L'employeur doit respecter les dispositions de l'OFSP, voir chiffre 4.17.**

4.7. Pour le restaurant

Pour les établissements de restauration où la consommation se fait sur place :

- **L'exploitant doit limiter l'accès à l'intérieur selon la règle 2G. Le port du masque est obligatoire. Les clients ont l'obligation de s'asseoir pour consommer, sauf si la règle 2G+ est introduite. Une aération efficace et régulière des locaux doit être assurée.**
- **L'exploitant peut limiter l'accès aux espaces extérieurs aux détenteurs de certificats (règle 3G) ou instaurer des mesures plus restrictives. En l'absence de restrictions, une distance suffisante ou des barrières efficaces doivent être instaurées entre les groupes de clients.**
- Des désinfectants devraient être placés à l'entrée et des masques devraient être mis à disposition.
- Le « Concept de base de GastroSuisse » en vigueur est à prendre en compte.
- [Lien GastroSuisse](#)

4.8. Pour le Pro-Shop

- Le port du masque est obligatoire pour les personnes âgées de 12 ans et plus.
- Le « Concept de base du Commerce de détail » actuellement en vigueur devrait être respecté.
- [Lien Commerce de détail](#)
- **L'employeur doit respecter les dispositions de l'OFSP, voir chiffre 4.17.**

4.9. Pour les vestiaires

- Les vestiaires sont ouverts.
- Le port du masque est obligatoire pour les personnes âgées de 12 ans et plus.

4.10. Pour le parcours

- Le parcours est ouvert.
- Il n'y a pas d'obligation de limiter l'accès ou de porter le masque. Le respect des distances doit être appliqué.

4.11. Pour le green d'entraînement

- Le green d'entraînement est ouvert.
- Il n'y a pas d'obligation de limiter l'accès ou de porter le masque. Le respect des distances doit être appliqué.

4.12. Pour les Driving Ranges, installations d'entraînement

- Les driving range et installations d'entraînement sont ouverts.
- Il n'y a pas d'obligation de limiter l'accès ou de porter le masque. Le respect des distances doit être appliqué.

4.13. Pour les installations Indoor

- **L'accès doit être limité selon la règle 2G.**
- **Le port du masque est obligatoire.**
- **L'exploitant doit veiller à une ventilation efficace des locaux.**
- **La règle des 2G+ peut être appliquée à tous, sans obligation de port du masque.**

4.14. Leçons de golf

- Les leçons de golf sont autorisées à l'extérieur.
- Pour les leçons de golf à l'intérieur, les prescriptions sous point 4.13. doivent être respectées.

4.15. Pour le caddy room

- Le caddy room est ouvert.
- Le port du masque est obligatoire pour les personnes âgées de 12 ans et plus.

4.16. Pour l'utilisation de voiturettes de golf

- L'utilisation devrait être limitée à une seule personne
- La règle 2G+ peut être appliquée pour l'utilisation par deux personnes.

4.17. Pour le personnel

- Pour les collaborateurs, le télétravail est obligatoire.
- Où le télétravail n'est pas possible, une obligation générale du port du masque s'applique à tous les collaborateurs travaillant dans des locaux intérieurs où se trouvent plus d'une personne, et ce indépendamment du fait qu'ils disposent ou non d'un certificat.
- Pour d'autres recommandations, consulter l'aide-mémoire pour les employeurs – Protection de la santé au travail – CORONAVIRUS (COVID-19), lien : https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Arbeitsbedingungen/Merkblätter_und_Checklisten/merkblatt_arbeitgeber_covid19.html

5. Pour les athlètes de performance

Les athlètes de haut niveau titulaires d'une carte nationale ou régionale de sport de performance de Swiss Olympic (Swiss Olympic Card) ou les membres du cadre national de la fédération (Swiss Golf) ont accès, avec un certificat 3G, aux activités sportives et ne doivent pas porter de masque, y compris dans le cadre de manifestations organisées à l'intérieur des installations et exploitations ouvertes au public. (Art. 20, al. 3a)

Liste des athlètes de performance dans le golf pour 2022 voir annexe 2.

6. Responsabilité des exploitants d'installations Pitch & Putt, Driving Range et Indoor (Membres et non-membres de Swiss Golf)

Les spécifications suivantes s'appliquent à ces installations :

- **selon chiffre 4.12. pour les Pitch & Putt et Driving Range et / ou**
- **selon chiffre 4.13. pour les installations Indoor**

En outre:

- Nous vous conseillons d'adapter le «Concept de base pour le sport de golf, **phase 15**» à vos conditions locales.
- Nous vous conseillons également, comme à nos membres, de suivre les fortes recommandations de Swiss Golf.

- Si vous ne figurez pas sur notre liste de distribution, veuillez contacter notre bureau, info@swissgolf.ch.

Annexe 1

«Modèle de concept de protection du Club xyz pour tournois de golf» (valable dès le 20 décembre 2021, basé sur la règle 2G)

Golf Club :

Personne responsable:

Les règles générales du concept de protection du Club doivent être respectées

Distance, Masques, Certificat Covid

- Réduire les contacts, aérer régulièrement les espaces intérieurs.
- Maintenir la distance et se laver/désinfecter les mains.
- Règle 3G et le port du masque sont obligatoires pour les personnes âgées de 16 ans et plus :
 - A l'intérieur du restaurant (obligation d'être assis pour consommer)
 - Lors d'événements à l'intérieur avec un maximum de 300 personnes (p. ex. distribution des prix, assemblée du club)
- Uniquement port du masque obligatoire pour les personnes dès 12 ans dans le Clubhouse (secrétariat, vestiaires, toilettes, local à chariot)

Préparation du tournoi

- Lors de l'inscription, le participant s'engage à respecter ce concept de protection.
- La remise des cartes de score et des informations sur le tournoi, ainsi que le paiement des frais d'inscription doivent être organisés de manière à ce qu'aucun rassemblement ne se produise au secrétariat.

Déroulement du tournoi

- Les tournois en plein air sont autorisés avec un maximum de 300 personnes (participants et visiteurs).
- S'il y a un risque d'orage, le jeu doit être arrêté au plus vite.

Fin du tournoi

- Pour les distributions de prix à l'intérieur : accès limité selon règle 2G et le port du masque sont obligatoires pour les personnes âgées de 16 ans et plus.
- Pas de restrictions d'accès pour les distributions de prix en plein air jusqu'à 300 personnes.

Note aux clubs de golf / organisateurs de tournois :

Alternativement, le Concept de protection peut être appliqué avec la règle 2G

Annexe 2

Athlètes de performance avec Swiss Olympic Card 2022

Nom	Prénom	Catégorie	Club	Carte Swiss Olympic
Aeschlimann	Jean-Leon	Boys U18	Lipperswil	National
Antognini	Davide	Boys U15	Losone	Regional
Arafi	Anaïs	Girls U17	Crans-sur-Sierre	National
Arafi	Tiffany	Ladies O21	Crans-sur-Sierre	Elite
Arcauz	Alexandre	Boys U17	Lausanne	Regional
Armbrüster	Natalie	Ladies O21	Schönenberg	Elite
Balzarini	Massimiliano	Boys U15	Schönenberg	Regional
Bebie	Cyril	Boys U16	Bubikon	Regional
Beekman	Carina	Girls U18	Bern	Regional
Beeli	Yana	Girls U17	Sempachersee	National
Beeli	Yannick	Boys U15	Sempachersee	National
Beuret	Camille	Girls U15	Wylihof	Regional
Blöchliger	Claudia	Ladies U21	Entfelden	National
Bono	Leonardo	Men O21	Lugano	Elite
Bovet	Loan	Boys U17	Lausanne	Regional
Brand	Alexander	Boys U17	Bern	National
Brügger	Emilie	Girls U15	Waldkirch	Regional
Bühler	Matwey	Boys U17	Limpachtal	Regional
Campana	Noë	Boys U17	Limpachtal	Regional
Candinas	Mischa	Boys U17	Lägern	Regional
Casal	Selina	Girls U15	Domat/ Ems	National
Casty	Anouk	Ladies U21	Breitenloo	Elite
Cavegn	Til	Boys U15	Schinznach Bad	Regional
Colombo	Elena	Ladies O21	ASGI	Elite
Da Costa	Ethan	Boys U14	Bossey	Regional
De Giorgi	Massimo	Boys U16	St.Apollinaire	National
Dommach	Lara	Girls U16	Lägern	Regional
Dopple	Luan	Boys U15	Erlen	Regional
Dubois	Claire	Girls U18	Lausanne	Regional
Dupraz	Marius	Boys U14	Les Bois	National
Ermini	Cyrian	Boys U16	Basel	Regional
Ettlin	Loïc	Men U21	Wylihof	Elite
Favre	Liliya	Girls U14	Gruyère	Regional
Fazzone	Paolo	Boys U15	Domaine du Brésil	Regional
Feng	Eric	Boys U15	Lausanne	Regional
Feurer	Rania	Girls U17	Ennetsee	Regional
Fischer	Enea	Boys U13	Breitenloo	Regional
Foinant	Julie	Girls U14	Crans-sur-Sierre	Regional
Foley	Patrick	Men U21	Lausanne	Regional
Foley	Robert	Swiss Golf Team	Lausanne	Elite
Freiburghaus	Jeremy	Swiss Golf Team	Domat Ems	Elite
Garbely	Jonathan	Boys U18	Oberkirch	National
Gastrau	Finley	Boys U15	OSGC	Regional
Gastrau	Jasper	Boys U12	OSGC	Regional
Gautschi	Kimi Noa	Boys U15	Losone	Regional
Gerhardsen	Lara	Girls U17	Breitenloo	National
Gerhardsen	Nicola	Men U21	Breitenloo	Elite
Gilardi	Mauro	Men O21	Domat Ems	Elite
Gilloz	Mélissa	Girls U17	Domaine Impérial	Regional
Gros-Piron	Benjamin	Boys U15	Maison Blanche	Regional

Gugler	Cédric	Men O21	Zumikon	Elite
Haas	Alex	Boys U14	Lägern	National
Hausammann	Oliver	Boys U18	Limpachtal	National
Hauser	Jonas	Boys U13	Rastenmoos	Regional
Hediger	Cyrill	Boys U14	Limpachtal	Regional
Heeb	Fabio	Boys U16	Bubikon	Regional
Henger	Mathieu	Boys U15	Zürichsee	National
Hersperger	Mana	Girls U16	Lausanne	National
Hess	Joshua	Boys U16	Andermatt	Regional
Hessler	Lisa	Girls U15	Lausanne	Regional
Hicks	Leya	Ladies U21	Heidental	Regional
Hinnen	Maé	Girls U14	ASGI	Regional
Hitz	Elia	Men U21	Lägern	Regional
Honnef	Tina	Girls U17	Bern	National
Huber	Miguel	Men U21	Lägern	Regional
Hürlimann	Florian	Men U21	St. Leon Rot	National
Hürlimann	Lily	Ladies U21	St. Leon Rot	National
Illi	Nicklas	Men U21	Davos	National
Kaufmann	Niklas	Boys U13	Lägern	Regional
Keel	Estelle	Girls U15	Schönenberg	Regional
Keller	Marc	Boys U17	Schönenberg	National
Kepper	Ian	Boys U18	Lipperswil	National
Kleu	Ronan	Men O21	Zumikon	Elite
Knecht	Vanessa	Ladies O21	Bubikon	Elite
Kohler	Tim	Boys U17	Bern	Regional
Koller	Yves	Boys U16	Bubikon	National
Kumar	Amélie	Girls U16	Lausanne	Regional
Lanini	Michele	Boys U16	Losone	Regional
Lecomte	Thomas	Men U21	ASGI	National
Lee	Ginnie	Ladies U21	Lausanne	Elite
Lemieux	Nathan	Boys U16	Domaine Impérial	Regional
Levy	Ella	Girls U17	Lausanne	National
Levy	Victoria	Ladies U21	Lausanne	Elite
Lockyer	Hayden	Boys U13	Bubikon	Regional
Lohner Hutzli	Anahie	Girls U13	Lavaux	Regional
Lössl	Franziska	Girls U18	Bern	National
Luder	Ladina	Girls U17	Waldkirch	National
Luder	Malia	Girls U13	Waldkirch	Regional
Lützel Schwab	Jan	Boys U13	Blumisberg	Regional
Maillard	Ulysse	Boys U15	Lausanne	Regional
Mangeat	Céleste	Girls U15	Bossey	National
Mao	Tom	Boys U17	Wallenried	National
Martin	Axelle	Girls U14	Payerne	National
Messerli	Pedro Mario	Boys U17	Basel	National
Métraux	Kim	Swiss Golf Team	Lausanne	Elite
Métraux	Morgane	Swiss Golf Team	Lausanne	Elite
Meuwly	Yanis	Boys U15	Zürichsee	Regional
Michel	Fridolin	Boys U16	Zürichsee	National
Moosmann	Elena	Ladies U21	Ennetsee	Bronze
Morgenstern	Maximilian	Boys U18	Lipperswil	National
Müller	Philip	Boys U15	Lägern	Regional
Müller	Seraphine	Girls U16	Bern	Regional
Naas	Loïc	Men U21	Basel	Regional
Niederbacher	Tim	Boys U15	Unterengstringen	Regional
Notteboom	Kai	Boys U12	Zürichsee	Regional
Olesen	Anna	Girls U16	Lausanne	National
Ostergaard	Oscar	Boys U13	St. Apollinaire	Regional
Pazeller	Corsin	Boys U16	Breitenloo	Regional

Poisson	Hortense	Girls U17	Bossey	Regional
Porchet	Jan	Boys U17	Payerne	Regional
Prutthaweeawat	Jordan	Men U21	Bern	National
Raemy	Maelle	Girls U15	Sion	Regional
Reynard	Johannes	Boys U13	Breitenloo	Regional
Romani	Gabriele	Men U21	Lugano	Regional
Romani	Thomas	Boys U17	Lugano	Regional
Roos	Margareta	Ladies U21	Lipperswil	Elite
Rösch	John	Boys U14	Wylhof	Regional
Rosset	Vincent	Boys U14	Lausanne	Regional
Rusch	Benjamin	Swiss Golf Team	Lipperswil	Elite
Sala Veni	Sandro	Boys U17	Gams	Regional
Samawi	Rami	Boys U15	Esery	National
Sauter	Noë	Boys U17	Lipperswil	Regional
Schächtelin	Till	Boys U15	Ennetsee	Regional
Schärli	Joris	Boys U18	Heidental	Regional
Schliesing	Max	Men O21	Leuk	Elite
Schmitz	Hendrik-Luka	Boys U16	Losone	Regional
Serra	Filippo	Men U21	Genève	National
Shone	Martin	Boys U15	Bossey	Regional
Sindersberger	Sophia	Girls U17	Ennetsee	National
Sola	Chiara	Girls U18	Lipperswil	National
Sommer	Julius	Boys U16	Zumikon	Regional
Stauffer	Carina	Girls U15	Küssnacht	National
Stein	Leon	Men U21	Bern	Regional
Steinhauser	Marc	Boys U18	Bubikon	National
Steinmann	Ben	Boys U16	Zumikon	National
Sturdza	Caroline	Ladies U21	Genève	Bronze
Sturdza	Maximilien	Men O21	Genève	Elite
Sudan	Lana	Girls U15	Gruyère	Regional
Tabone	Max	Boys U15	Lavaux	Regional
Tamburlini	Chiara	Ladies O21	OSGC	Elite
Tamburlini	Flavia	Girls U17	OSGC	Regional
Tamburlini	Olivia	Ladies U21	OSGC	Regional
Tcherednitchenko Acero	Kevin	Boys U18	Breitenloo	Regional
Tissot	Noa	Boys U17	Montreux	National
Trabacchi	Jade	Girls U15	Lausanne	Regional
Traber	Lou Elle	Girls U18	Bern	Regional
Trenta	Alessandro	Men U21	Lägern	Elite
Uebelhart	Sarah	Girls U16	Ennetsee	National
Valenzuela	Albane	Swiss Golf Team	Bahamas	Silver
von Arx	Tina	Ladies U21	Wylhof	National
Vulliemin	Océane	Girls U14	Lausanne	Regional
Weber	Amélie	Girls U18	Basel	National
Weber	Nathan	Men U21	Sempachersee	Regional
Wenestam	Miles	Boys U15	Hittnau	National
Wiktor	Niclas	Men U21	Zumikon	Regional
Wildhaber	Klara	Ladies O21	Sempachersee	Elite
Zimmermann	Theo	Boys U14	Hittnau	Regional
Zollikofer	Anna	Girls U13	Waldkirch	Regional
Zourdos	Eda	Girls U15	Domaine Impérial	Regional